Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur,

Nous, parents d'élèves scolarisés du primaire au lycée, sommes très inquiets des conditions sanitaires dans lesquelles nos enfants étudient chaque jour. En effet, le protocole actuellement en place dans les établissements nous semble largement insuffisant en ce contexte de dégradation du contexte sanitaire.

Nous sommes très attachés à l’École et conscients du rôle fondamental qu'elle joue au sein de notre société républicaine. Nous sommes de ce fait d'autant plus attristés que les établissements scolaires soient exclus de la lutte contre la pandémie. Nous pensons que l'École devrait y être fortement associée. En effet, environ un sixième de la population française y travaille ou y étudie. Limiter les contaminations au sein des établissements scolaires est donc primordial pour préserver l'ensemble de la société.

A partir de 10 ans, les jeunes se comportent comme des adultes au regard de la dynamique de l'épidémie. Concernant les moins de 10 ans, il est désormais reconnu par la communauté scientifique internationale que les enfants peuvent faire des formes graves et souffrir de séquelles dont la durée est encore inconnue. Nombre d'études étrangères montrent également que les jeunes enfants se contaminent à bas bruit. Ce qui donne lieu ensuite à des transmissions intra-familiales.

De plus, nous avons entendu l'ancien directeur général de la Santé William Dab, intervenant sur BFMTV, recommander aux jeunes de garder leur masque à la maison et de prendre leur repas à part. Le premier ministre, Jean Castex, en personne, en est venu à la recommandation du port du masque partout, "y compris chez soi", ce qui démontre bien l'acceptation, même au niveau gouvernemental, de la transmission enfants vers adultes. Cette recommandation, difficilement réalisable, renforce d'autant notre crainte. Nous exigeons donc que nos enfants soient accueillis dans des lieux où leur santé ne soit pas mise en péril, tout comme la nôtre.

A ce jour, seules sont applicables dans les établissements l'hygiène des mains et le port du masque. Nous nous félicitons de l'élargissement de l'obligation du port du masque aux élèves de CP. Cela dit, ces deux mesures pour être nécessaires ne sont pas suffisantes. En effet, l'aération, la distanciation, la limitation du brassage, l'identification rapide des cas suspects sont des piliers tout aussi indispensables dans la lutte contre l'épidémie.

Le protocole d'aération actuellement en vigueur est trop faible. Nous vous demandons à ce que la décision d'aligner les recommandations françaises aux recommandations allemandes soit prise sans tarder, à savoir ouvrir grand les fenêtres 5 minutes toutes les 20 minutes. Des capteurs de CO2 pour mesurer la qualité de l'air ainsi que des purificateurs d'air HEPA sont des investissements urgents autant qu’incontournables, selon une étude allemande et d'autres plus récentes.

Compte tenu de la réalité des effectifs, la distanciation physique est impossible à respecter. C'est pourquoi nous souhaitons que les cours soient dispensés en demi-groupes, comme cela est d'ailleurs prévu par le plan de continuité pédagogique en cas de circulation active du virus. Si les personnels et les locaux ne sont pas suffisants pour accueillir tous les groupes en simultané, l'enseignement hybride nous semble une alternative intéressante.

Le brassage recommandé par le protocole en vigueur n'a pas de caractère obligatoire. En pratique, il est irréalisable en particulier lors du périscolaire. Nous aimerions que chaque “groupe classe” soit considéré comme une « bulle contact » comme cela se pratique ailleurs, notamment en Irlande. Cela implique une réorganisation de la restauration scolaire, des études ainsi que des accueils périscolaires.

On pourrait ainsi imaginer des services de restauration échelonnés en privilégiant l'extérieur si la météo le permet. Et le cas échéant, en donnant l'autorisation de manger dans des locaux non habituellement dédiés à cet usage.

Certaines activités favorables à l'accumulation d'aérosols et incompatibles avec l'usage d'un masque (chant, natation, sport de contact...) sont par ailleurs à proscrire.

De même que les séjours avec nuitées et les sorties scolaires qui devraient être annulés.

Enfin, la politique de détection, de traçage et d'isolement des cas positifs ou suspects ne nous semble pas suffisamment offensive. La liste des symptômes évocateurs du Covid19 doit être conforme à celle de Santé Publique France. Un élève symptomatique doit pouvoir être testé rapidement et isolé le temps nécessaire. En primaire, en particulier, où la contamination passe souvent inaperçue, la procédure selon laquelle il faut trois cas positifs au sein d'une même classe pour que l'on considère les autres enfants comme cas contacts nous semble insuffisante.

Le Conseil Scientifique, dans sa note du 26 octobre alerte sur la nécessité d'organiser « une surveillance reposant sur les tests d'infection active et les tests sérologiques »

Nous espérons que vous entendrez notre inquiétude, que vous mettrez en place les mesures qui offriront à nos enfants et à nos familles des garanties sanitaires aussi solides que l'exige la situation dégradée dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre courrier.

Nous vous prions de croire Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur, en nos respectueuses salutations.